

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 04324

Numéro SIREN : 507 863 314

Nom ou dénomination : 2B AMENAGEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2020 sous le numéro de dépôt B2020/039212

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE LYON**

Date : 12/11/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/039212**
n° de gestion : **2008B04324**
n° SIREN : **507 863 314 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 12/11/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2B AMENAGEMENT
20 Route d'Irigny 69530 BRIGNAIS

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

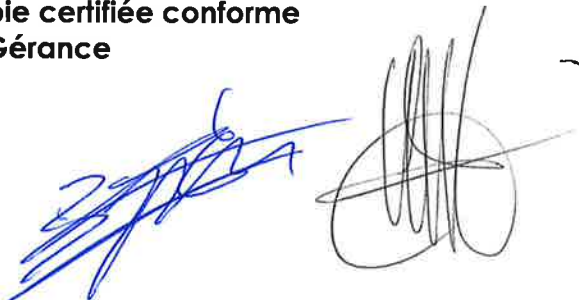
Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



2B AMENAGEMENT
Société à responsabilité limitée au capital de 300 000 euros
Siège social : 20 route d'Irigny 69530 BRIGNAIS
507 863 314 RCS LYON

COMPTES ANNUELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

Copie certifiée conforme
La Gérance

Two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is more fluid and cursive, while the one on the right is more structured with vertical strokes.

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	1 332	1 332				
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	22 545	22 545		263	263	100.00
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	13 147	7 586	5 560	6 676	1 116	16.72
Autres immobilisations corporelles	420 710	219 270	201 440	222 947	21 508	9.65
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	112		112	112		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	10 675		10 675	10 675		
Total II	468 522	250 735	217 787	240 674	22 887	9.51
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements	34 225		34 225	45 100	10 875	24.11
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services	72 450		72 450	74 000	1 550	2.09
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	687		687	8 546	7 859	91.96
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	1 005 433	4 101	1 001 332	486 497	514 835	105.82
Autres créances	113 423		113 423	106 890	6 533	6.11
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	596 673		596 673	234 958	361 715	153.95
Charges constatées d'avance (3)	11 810		11 810	19 744	7 934	40.18
Total III	1 834 701	4 101	1 830 600	975 736	854 865	87.61
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 303 223	254 835	2 048 388	1 216 409	831 978	68.40

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

10 675

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 300 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	300 000		300 000			
	Réserves						
	Réserve légale	30 000		30 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	270 731		199 721	71 011	35.55	
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	95 211		71 011	24 201	34.08	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	695 943		600 731	95 211	15.85	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	60 480		91 878	31 397	34.17	
	Concours bancaires courants	405		395	11	2.71	
	Emprunts et dettes financières diverses	103		79 200	79 097	99.87	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 513		1 278	2 235	174.88	
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	844 276		266 867	577 409	216.37	
	Dettes fiscales et sociales	431 223		176 060	255 163	144.93	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	12 444			12 444			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	1 352 445		615 678	736 767	119.67	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 048 388		1 216 409	831 978	68.40	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 328 147

565 435

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises				2 917		2 917	100.00
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 629 320		4 629 320	2 895 720		1 733 600	59.87
Chiffre d'affaires NET	4 629 320		4 629 320	2 898 637		1 730 683	59.71
Production stockée			1 550	12 626		14 176	112.28
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 773	22 637		16 864	74.50
Autres produits			9	67		58	86.24
Total des Produits d'exploitation (I)			4 633 553	2 933 968		1 699 585	57.93
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 032 118	760 492		271 626	35.72
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			10 875	4 800		15 675	326.56
Autres achats et charges externes *			3 179 308	1 571 948		1 607 360	102.25
Impôts, taxes et versements assimilés			17 013	18 986		1 973	10.39
Salaires et traitements			182 846	389 118		206 272	53.01
Charges sociales			52 671	89 020		36 350	40.83
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			43 019	42 541		479	1.12
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 121	1 869		747	40.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			1	31		30	97.91
Total des Charges d'exploitation (II)			4 518 971	2 869 205		1 649 767	57.50
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			114 581	64 763		49 818	76.92
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	24 470	9 175	15 294	166.69
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	24 470	9 175	15 294	166.69
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 695	2 251	556	24.70
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 695	2 251	556	24.70
2. Résultat financier (V-VI)	22 774	6 924	15 850	228.92
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	137 356	71 687	65 669	91.60
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	627		627	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		225	225	100.00
Total VII	627	225	402	178.80
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 368	141	5 226	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	92		92	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	5 460	141	5 318	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 832	84	4 916	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	37 312	760	36 552	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	4 658 649	2 943 368	1 715 282	58.28
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 563 438	2 872 357	1 691 081	58.87
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	95 211	71 011	24 201	34.08

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 1 450

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	1 332	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	22 545	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		12 473	1 302
Installations générales agencements aménagements divers		203 385	1 943
Matériel de transport		164 666	13 708
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		37 003	3 270
	TOTAL	417 527	20 224
Autres participations		112	
Prêts, autres immobilisations financières		10 675	
	TOTAL	10 787	
	TOTAL GENERAL	452 192	20 224

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			1 332	1 332
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			22 545	22 545
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		629	13 147	13 147
Installations générales agencements aménagements divers			205 328	205 328
Matériel de transport		112	178 263	178 263
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 154	37 119	37 119
TOTAL		3 895	433 857	433 857
Autres participations			112	112
Prêts, autres immobilisations financières			10 675	10 675
TOTAL			10 787	10 787
TOTAL GENERAL		3 895	468 522	468 522

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	1 332			1 332
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	22 282	263		22 545
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 797	2 326	537	7 586
Installations générales agencements aménagements divers	45 939	12 175		58 114
Matériel de transport	102 185	25 726	112	127 799
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	33 982	2 529	3 154	33 357
TOTAL	187 903	42 756	3 803	226 857
TOTAL GENERAL	211 518	43 019	3 803	250 735

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	263				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 326				
Instal.générales agenc.aménag.divers	12 175				
Matériel de transport	25 726				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 448	81			
TOTAL	42 675	81			
TOTAL GENERAL	42 938	81			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 091	1 121	1 111		4 101
TOTAL	4 091	1 121	1 111		4 101
TOTAL GENERAL	4 091	1 121	1 111		4 101
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 121	1 111		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	10 675	10 675	
Clients douteux ou litigieux	5 813	5 813	
Autres créances clients	999 620	999 620	
Personnel et comptes rattachés	8 576	8 576	
Taxe sur la valeur ajoutée	29 859	29 859	
Divers état et autres collectivités publiques	183	183	
Groupe et associés	27 297	27 297	
Débiteurs divers	47 508	47 508	
Charges constatées d'avance	11 810	11 810	
TOTAL	1 141 341	1 141 341	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	430	430		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	60 456	36 158	24 298	
Fournisseurs et comptes rattachés	844 276	844 276		
Personnel et comptes rattachés	32 484	32 484		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 502	25 502		
Impôts sur les bénéfices	37 312	37 312		
Taxe sur la valeur ajoutée	335 309	335 309		
Autres impôts taxes et assimilés	617	617		
Groupe et associés	103	103		
Autres dettes	12 444	12 444		
TOTAL	1 348 932	1 324 634	24 298	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	12 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	43 890			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	30 000			30 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Provision spéciale de réévaluation**Variations de la réserve de réévaluation****Frais d'établissement**

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	1 332	
Total général	1 332	

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2,1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Concessions et droits similaire	Linéaire	1 à 3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux et en excluant les frais financiers."

Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

Produits nets partiels sur travaux en cours

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

(PCG Art.831-2/11 et Art. 832-13)

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Différence d'évaluation sur titres**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	31 741
Autres créances	183
Total	31 924

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	430
Dettes fiscales et sociales	26 784
Total	27 214

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 810
Total	11 810

Charges à répartir sur plusieurs exercices**Primes de remboursement des obligations**

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		64 500
GAGES SUR VEHICULES	12 100	
GAGES SUR VEHICULES	21 600	
CAUTION MARCHÉ PRIVÉ RETENUE GARANTIE TRAVAUX	30 800	
Total (1)		64 500

Engagements reçus

RAS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Société A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 831-2/20)

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
Nbre des actions ordinaires existantes	30 000	30 000		30 000	30 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 812 617	3 702 484	3 505 682	2 898 637	4 629 320
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	125 085	91 937	23 419	115 068	175 552
Impôts sur les bénéfices	25 940	10 127	528-	760	37 312
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	68 240	41 533	13 938-	71 011	95 211
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	3.30	2.73		3.81	4.61
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2.27	1.38		2.37	3.17
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			15		
Montant de la masse salariale de l'exercice	298 304	414 390	428 300	389 118	182 846
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	102 513	134 724	128 002	109 350	52 671

2B AMENAGEMENT
Société à responsabilité limitée au capital de 300 000 euros
Siège social : 20 route d'Irigny, 69530 BRIGNAIS
507 863 314 RCS LYON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 95 211,29 euros en totalité au compte « Autres réserves ».

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance





BF AUDIT
PARTENAIRES
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

- COMMISSARIAT AUX COMPTES
- AUDIT CONTRACTUEL
- AUDIT ACQUISITION/CESSION

2B AMENAGEMENT

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 300.000 €uros

20 Route d'Irigny
69530 Brignais

SIRET : 507 863 314 00039
NAF : 7112 B

ACQUISITION
CONSEIL
AUDIT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2019



A l'attention de l'Assemblée Générale de la société 2B AMENAGEMENT,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2B AMENAGEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par la Gérance sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'Article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'Article L.441-1 dudit code, ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.



**VI. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES
COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances



Rapport sur les comptes annuels

2B AMENAGEMENT

Exercice clos le 31/12/2019

ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caluire, le 21 septembre 2020

Le Commissaire aux comptes

BF AUDIT PARTENAIRES

Frédéric BREJON

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	1 332	1 332				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	22 545	22 545		263	263	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	13 147	7 586	5 560	6 676	1 116	16.72
	Autres immobilisations corporelles	420 710	219 270	201 440	222 947	21 508	9.65
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	112		112	112			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	10 675		10 675	10 675			
Total II	468 522	250 735	217 787	240 674	22 887	9.51	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	34 225		34 225	45 100	10 875	24.11
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	72 450		72 450	74 000	1 550	2.09
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	687		687	8 546	7 859	91.96
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 005 433	4 101	1 001 332	486 497	514 835	105.82
	Autres créances	113 423		113 423	106 890	6 533	6.11
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	596 673		596 673	234 958	361 715	153.95	
Charges constatées d'avance (3)	11 810		11 810	19 744	7 934	40.18	
Total III	1 834 701	4 101	1 830 600	975 736	854 865	87.61	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 303 223	254 835	2 048 388	1 216 409	831 978	68.40	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

10 675



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 300 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	300 000		300 000			
	Réserves						
	Réserve légale	30 000		30 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	270 731		199 721		71 011	35.55
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	95 211		71 011		24 201	34.08
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	695 943		600 731		95 211	15.85	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	60 480		91 878		31 397	34.17
	Concours bancaires courants	405		395		11	2.71
	Emprunts et dettes financières diverses	103		79 200		79 097	99.87
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 513		1 278		2 235	174.88
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	844 276		266 867		577 409	216.37	
Dettes fiscales et sociales	431 223		176 060		255 163	144.93	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	12 444				12 444		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	1 352 445		615 678		736 767	119.67
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 048 388		1 216 409		831 978	68.40

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 328 147

565 435



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises				2 917		2 917	100.00
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 629 320		4 629 320	2 895 720		1 733 600	59.87
Chiffre d'affaires NET	4 629 320		4 629 320	2 898 637		1 730 683	59.71
Production stockée			1 550	12 626		14 176	112.28
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 773	22 637		16 864	74.50
Autres produits			9	67		58	86.24
Total des Produits d'exploitation (I)			4 633 553	2 933 968		1 699 585	57.93
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 032 118	760 492		271 626	35.72
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			10 875	4 800		15 675	326.56
Autres achats et charges externes *			3 179 308	1 571 948		1 607 360	102.25
Impôts, taxes et versements assimilés			17 013	18 986		1 973	10.39
Salaires et traitements			182 846	389 118		206 272	53.01
Charges sociales			52 671	89 020		36 350	40.83
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			43 019	42 541		479	1.12
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 121	1 869		747	40.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			1	31		30	97.91
Total des Charges d'exploitation (II)			4 518 971	2 869 205		1 649 767	57.50
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			114 581	64 763		49 818	76.92
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	24 470		9 175		15 294	166.69
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	24 470		9 175		15 294	166.69
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 695		2 251		556	24.70
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 695		2 251		556	24.70
2. Résultat financier (V-VI)	22 774		6 924		15 850	228.92
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	137 356		71 687		65 669	91.60
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	627		225		627	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges					225	
Total VII	627		225		402	178.80
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 368		141		5 226	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	92				92	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	5 460		141		5 318	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 832		84		4 916	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	37 312		760		36 552	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	4 658 649		2 943 368		1 715 282	58.28
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 563 438		2 872 357		1 691 081	58.87
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	95 211		71 011		24 201	34.08

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

1 450



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un évènement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un évènement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet évènement.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	1 332		
TOTAL	1 332		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 545		
TOTAL	22 545		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 473		1 302
Installations générales agencements aménagements divers	203 385		1 943
Matériel de transport	164 666		13 708
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	37 003		3 270
TOTAL	417 527		20 224
Autres participations	112		
Prêts, autres immobilisations financières	10 675		
TOTAL	10 787		
TOTAL GENERAL	452 192		20 224

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	1 332			1 332	1 332
TOTAL	1 332			1 332	1 332
Autres immobilisations incorporelles	22 545			22 545	22 545
TOTAL	22 545			22 545	22 545
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			629	13 147	13 147
Installations générales agencements aménagements divers				205 328	205 328
Matériel de transport			112	178 263	178 263
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 154	37 119	37 119
TOTAL			3 895	433 857	433 857
Autres participations				112	112
Prêts, autres immobilisations financières				10 675	10 675
TOTAL				10 787	10 787
TOTAL GENERAL			3 895	468 522	468 522

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	1 332			1 332
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	22 282	263		22 545
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 797	2 326	537	7 586
Installations générales agencements aménagements divers	45 939	12 175		58 114
Matériel de transport	102 185	25 726	112	127 799
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	33 982	2 529	3 154	33 357
TOTAL	187 903	42 756	3 803	226 857
TOTAL GENERAL	211 518	43 019	3 803	250 735

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	263				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 326				
Instal.générales agenc.aménag.divers	12 175				
Matériel de transport	25 726				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 448	81			
TOTAL	42 675	81			
TOTAL GENERAL	42 938	81			

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 091	1 121	1 111		4 101
TOTAL	4 091	1 121	1 111		4 101
TOTAL GENERAL	4 091	1 121	1 111		4 101
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 121	1 111		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	10 675	10 675	
Clients douteux ou litigieux	5 813	5 813	
Autres créances clients	999 620	999 620	
Personnel et comptes rattachés	8 576	8 576	
Taxe sur la valeur ajoutée	29 859	29 859	
Divers état et autres collectivités publiques	183	183	
Groupe et associés	27 297	27 297	
Débiteurs divers	47 508	47 508	
Charges constatées d'avance	11 810	11 810	
TOTAL	1 141 341	1 141 341	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	430	430		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	60 456	36 158	24 298	
Fournisseurs et comptes rattachés	844 276	844 276		
Personnel et comptes rattachés	32 484	32 484		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 502	25 502		
Impôts sur les bénéfices	37 312	37 312		
Taxe sur la valeur ajoutée	335 309	335 309		
Autres impôts taxes et assimilés	617	617		
Groupe et associés	103	103		
Autres dettes	12 444	12 444		
TOTAL	1 348 932	1 324 634	24 298	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	12 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	43 890			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	30 000			30 000

Provision spéciale de réévaluation

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Variations de la réserve de réévaluation

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	1 332	
Total général	1 332	

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.
Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.
La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Concessions et droits similaire	Linéaire	1 à 3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux et en excluant les frais financiers."

Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

Produits nets partiels sur travaux en cours

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

(PCG Art.831-2/11 et Art. 832-13)

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Différence d'évaluation sur titres

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	31 741
Autres créances	183
Total	31 924

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	430
Dettes fiscales et sociales	26 784
Total	27 214

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 810
Total	11 810

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		64 500
GAGES SUR VEHICULES	12 100	
GAGES SUR VEHICULES	21 600	
CAUTION MARCHÉ PRIVE RETENUE GARANTIE TRAVAUX	30 800	
Total (1)		64 500

Engagements reçus

RAS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)



Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15 ; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SARL 2 B AMENAGEMENT
69530 BRIGNAIS

Page : 11

Société A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 831-2/20)

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)



Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
Nbre des actions ordinaires existantes	30 000	30 000		30 000	30 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 812 617	3 702 484	3 505 682	2 898 637	4 629 320
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	125 085	91 937	23 419	115 068	175 552
Impôts sur les bénéfices	25 940	10 127	528-	760	37 312
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	68 240	41 533	18 938-	71 011	95 211
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	3.30	2.73		3.81	4.61
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2.27	1.38		2.37	3.17
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			15		
Montant de la masse salariale de l'exercice	298 304	414 390	428 300	389 118	182 846
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	102 513	134 724	128 002	109 350	52 671

